

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION**  
**DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES**

Nombre de conseillers en exercice : 51

Date de convocation : 01/07/2022

Date d'affichage :

**Objet : Attribution du marché de compostage des déchets verts produits sur le périmètre du SYTRAIVAL – 3 lots**

L'an deux mil vingt-deux, le 8 juillet à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire au restaurant L'Ambiance situé à Villefranche-sur-Saône, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	EXCUSEE
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	FROMENT Benoit	
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	X
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	EXCUSEE
x	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
x	CCBPD	BOUVET Nicole	X
x	CCBPD	FLAMAND Guy	X
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	X
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	MUNDA Bruno	EXCUSE
x	CCBPD	TERRIER Pascal	EXCUSE
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	EXCUSEE
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	EXCUSE
x	CCDSV	FORNES Christine	X
	CCDSV	GARNIER Gilles	
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	EXCUSE
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	VALLOS Frédéric	
x	MBA	COGNARD Jean-François	EXCUSE
	MBA	DARMEDRU Brigitte	EXCUSEE
x	MBA	MANTOUX Guy	X
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	EXCUSE
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	EXCUSEE
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	EXCUSE
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	EXCUSE
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	PAULOIS Frédéric	X
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	EXCUSE
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	EXCUSE
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	EXCUSEE
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	X
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	X
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	EXCUSE
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	EXCUSEE
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	EXCUSE
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	
	SMIDOM	BIGOT Agnès	EXCUSEE
x	SMIDOM	COTTEY Romain	EXCUSE
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	X
x	SMIDOM	FERRE Paul	EXCUSE
x	SMIDOM	JACQUET Claude	
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	X
x	SMIDOM	VIOT Dominique	EXCUSEE

Accusé de réception en préfecture  
069-256900705-20220719-22-639-DE  
Date de réception préfecture : 20/07/2022

Il s'agit d'un marché public de services.

Il a pour objet le traitement des déchets végétaux produits sur le périmètre du Syndicat Mixte :

Le service consiste à recycler les déchets végétaux : produits de tonte, élagage, apportés sur les déchèteries des collectivités adhérentes du SYTRAIVAL, en les transformant en un amendement organique utilisable pour des usages agricoles et à assurer l'épandage de cet amendement sur des terrains agricoles.

Les déchets verts produits sur l'ensemble du périmètre sont actuellement traités de la façon suivante :

- Une partie des déchets verts des déchetteries et les apports directs des artisans et des collectivités sont livrés directement sur la plate-forme de compostage de l'Ave Maria à Arnas. Le compost produit sur cette plateforme est écoulé par l'exploitant directement.
- L'autre partie des déchets verts produits par les déchèteries vont sur des plates formes créées par des agriculteurs qui utilisent le compost produit dans leurs champs.

Trois lots sont proposés en fonction de la répartition des déchèteries sur le territoire du SYTRAIVAL :

- lot n° 1 : 1 500 à 4 500 tonnes par an sur le secteur Nord du territoire
- lot n° 2 : 1 500 à 4 500 tonnes par an sur le secteur Sud du territoire
- lot n° 3 : 1 500 à 4 500 tonnes par an sur le secteur Est du territoire

Le marché est conclu pour une durée initiale de 36 mois, renouvelable deux fois pour une durée de 12 mois, soit un maximum de 5 ans, selon le calendrier suivant :

- durée initiale : du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2025
- 1<sup>ère</sup> reconduction (si renouvellement) : du 1<sup>er</sup> août 2025 au 31 juillet 2026
- 2<sup>ème</sup> reconduction (si renouvellement) : du 1<sup>er</sup> août 2026 au 31 juillet 2027

Les offres suivantes ont été réceptionnées :

Lot n° 1 – Nord :

- RDS (Saint Georges de Reneins 69) / LAYE (Taponas 69)
- SEDE (Monsols 69)

Lot n° 2 – Sud :

- BLODE (Reyrieux 01)

Lot n° 3 – Est :

- ADFE (Baneins 01)

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 13 juin 2022 a retenu :

- Lot n° 1 – Nord : la société RDS en cotraitance avec la société LAYE, avec une note globale de 96.3 sur 100 et un montant total annuel (traitement et transport) de 87 630 € HT, soit 438 150 € HT sur toute la durée du marché.
- Lot n° 2 – Sud : la société BLODE, avec une note globale de 84.50 sur 100 et un montant total annuel de 160 000 € HT, soit 800 000 € HT sur toute la durée du marché.  
Prix par tonne : 29 € HT (26.40 € HT en 2021).
- Lot n° 3 – Est : la société ADFE, avec une note globale de 98 sur 100 et un montant total annuel de 84 000 €, soit 420 000 € HT sur toute la durée du marché.  
Prix par tonne : 28 € HT (30,80 € HT en 2021)

**Le comité syndical (vote des membres du comité de l'AVB, CCSB, CCDSV, CCBPD, SMIDOM Veyle Saône et le SIRTOM), soit 22 représentants (quorum à 19) après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Président à signer le marché de 3 lots concernant les prestations de compostage avec les entreprises attributaires précitées.**

Transmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le :

Le secrétaire,  
Olivier MANDON

Le Président,  
Jean-Paul CHEMARIN

